



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France



Le risque chimique Percutané

Peau traversée...
Organes en danger !

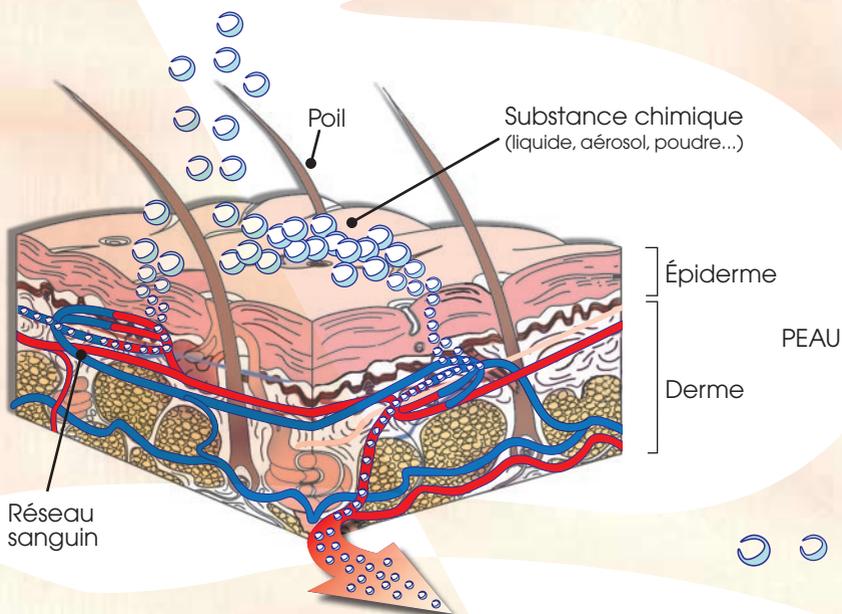
DTE n°211

La peau est une barrière...

Sur les lieux de travail, certaines substances chimiques utilisées peuvent pénétrer à travers la peau.

Elles sont transportées par le sang dans tout le corps et vont se fixer sur des organes.

Là, elles exercent leurs effets toxiques et peuvent nuire gravement à la santé.

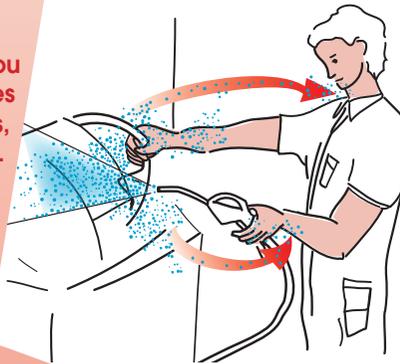


- Goudron** ----- > **Poumons, vessie**
- Benzène** ----- > **Moëlle osseuse**
- Éthers de glycol** ----- > **Toxique pour la reproduction**
- Trichlorométhane** ----- > **Foie, reins**
- Trichloréthylène** ----- > **Coeur**
- Solvants organiques** ----- > **Cerveau**
- Pesticides organophosphorés** ----- > **Nerfs**

Exemples de situations d'expositions percutanées aux substances chimiques

Nettoyage ou séchage de pièces métalliques dégraissées, usinées...

- contamination par aérosol visage, bras



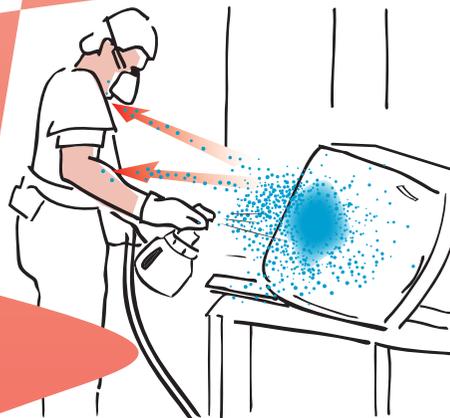
Vitrification de parquet (résine urée-formol)

- contamination avant-bras et genoux



Peinture aérosol (chromates de zinc)

- contamination avant-bras et visage



Ensachage de médicaments (poudre pulvérulente)

- contamination visage



Entretien espaces verts (produits phytosanitaires)

- contamination par pulvérisation aérosol des bras, jambes, visage



Nettoyage de pièces mécaniques au solvant et chiffon (dans un garage)

- contamination mains via le chiffon souillé



Le risque par inhalation n'est pas abordé mais il est aussi présent dans ces situations

Protégez votre peau

Supprimez ou substituez la substance chimique dangereuse quand c'est possible

Captez à la source les vapeurs, les poussières, les aérosols pour diminuer leur dépôt sur la peau et sur les surfaces de travail

Changez les modes opératoires pour diminuer les contacts cutanés, la quantité de produits utilisés et les durées d'exposition

Nettoyez régulièrement les postes de travail

Entretien des EPI

Vérifiez leur état avant chaque utilisation

Nettoyez ceux réutilisables

Éliminez ceux usagés ou contaminés

Ne les partagez pas : ce sont des protections personnelles

Utilisez les équipements de protection individuelle (EPI)

Gants, tabliers, combinaisons, bottes, ... doivent **IMPÉRATIVEMENT** être résistants aux produits utilisés et **adaptés** à la tâche à réaliser (informations devant figurer sur les FDS)



Informez-vous sur les risques chimiques, sur la lecture des étiquettes...

Identifiez
les substances chimiques
à risque

Apprenez à
décoder les
étiquettes et les
Fiches de Données
de Sécurité (FDS)

Trois phrases de risque figurant
sur les étiquettes permettent
de repérer environ 50 %
des substances chimiques
connues pour passer
à travers la peau.

R27
Très toxique par contact avec la peau
R24
Toxique par contact avec la peau
R21
Nocif par contact avec la peau

Pour d'autres phrases
de risque, restez vigilant.
En cas de doute,
parlez-en au médecin
du travail, au CHSCT...

Fiche à compléter par chaque salarié concerné et pour chaque produit

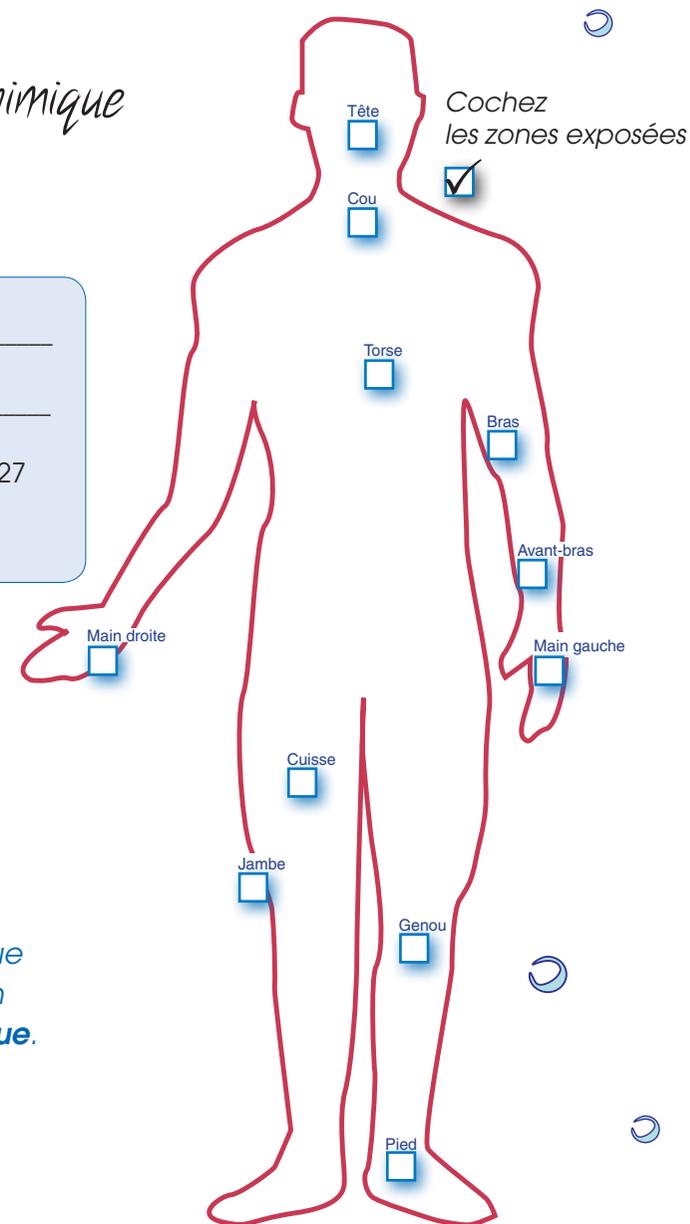
Repérez les zones du corps
en contact avec le produit chimique

Date :

Poste de travail : _____

Nom du produit : _____

Phrase de risque : R21 R24 R27
 autres



Cette fiche peut aider à évaluer le risque chimique
et à mettre en œuvre des actions de prévention
dans le cadre de l'élaboration du **Document Unique**.
Elle doit être remise à votre responsable
et à votre médecin du travail.





Le SGH arrive

Il s'agit du nouveau système d'harmonisation mondial de la classification et de l'étiquetage des produits chimiques

Système Général Harmonisé

Application obligatoire

Pour les substances chimiques : 01/12/2010

Pour les mélanges : 01/06/2015



Correspondance entre le système actuel et le SGH

ACTUEL	Classification et pictogramme	Mention de danger
 <p>T+; R27 - Très toxique par contact avec la peau</p>	 <p>Toxicité aiguë - 1</p>	H310 - Mortel par contact cutané
 <p>T; R24 - Toxique par contact avec la peau</p>	 <p>Toxicité aiguë - 3</p>	H311 - Toxique par contact cutané
 <p>Xn; R21 - Nocif par contact avec la peau</p>	 <p>Toxicité aiguë - 4</p>	H312 - Nocif par contact cutané



Pour en savoir plus, rendez-vous sur
cramif.fr

Le risque chimique Percutané – DTE 211
Cramif – Avril 2009

Cramif - DTE 211 - Avril 2009



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France